

Budget Participatif - Votez pour votre projet préféré



Le 26 novembre dernier, la commission ad-hoc, constituée d'élus du Conseil Municipal, de trois élus du Conseil Municipal des Jeunes et du Comité Consultatif Urbanisme, Environnement et Cadre de Vie, s'est réunie pour établir la liste des projets recevables. A l'issue de cette réunion, 7 projets ont été retenus.

Le 28 janvier, les porteurs de projets ont exposé leur projet aux membres de la commission. Comme le prévoit le règlement, ces différents projets sont donc désormais soumis aux votes des Frettois pour le choix définitif. Le ou les projets choisis dans la limite de 15.000 euros seront réalisés dans le courant de cette année.

[Veillez trouver ci-dessous la liste des projets retenus.](#)

En conséquence, il vous est demandé de voter pour le ou les projet(s) que vous préférez.

➔ ➔ ➔ ➔ [POUR VOTER, C'EST ICI](#)

Documents

[Règlement Budget Participatif](#)